

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## relative à la modification n°1 du PLU de Ver-sur-Mer

Par délibération du 10 février 2016, la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Ver-sur-Mer a été prescrite par le conseil municipal.

Par arrêté du 15 septembre 2016, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif a désigné Monsieur Alain MANSILLON, cadre bancaire à la retraite, en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur Yann DRUET, ingénieur en génie rural à la retraite, en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera en mairie du 4/10/2016 (à partir de 10h) au 5/11/2016 inclus (jusqu'à 12h). Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur aux adresses suivantes : Mairie de Ver-sur-Mer - 4 Place de l'Amiral Byrd, 14114 Ver-sur-Mer.

En outre, en vue de recueillir directement les observations du public, le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Ver-sur-Mer :

- le mardi 4 octobre de 10h à 12h
- le mercredi 12 octobre de 17h à 19h
- le samedi 5 novembre de 10h à 12h

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil municipal de Ver-sur-Mer délibérera en vue de l'approbation de la modification du P.L.U. de la commune.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.